



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Étude sur la prédisposition génétique à la covid-19

Question écrite n° 32007

Texte de la question

Mme Marine Brenier attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur une étude réalisée au sein du centre Antoine Lacassagne, à Nice, démontrant l'inégalité génétique face au coronavirus. Cette étude, qui vient d'être publiée au sein de la revue scientifique *Trends in Genetics*, expose qu'il existe une prédisposition génétique, autre que les facteurs aggravants que l'on connaît déjà auxquels elle s'ajouterait, à contracter la covid-19. Ces travaux montrent l'existence de différences de sensibilité à la covid-19 entre individus en fonction de leurs caractéristiques génétiques et de deux enzymes opposées, celles qui permettent la pénétration du virus et donc l'infection et celles qui permettent de se protéger du virus. La situation devenant à nouveau de plus en plus préoccupante, due à une circulation du virus qui augmente de jour en jour, on est obligé d'accélérer la recherche de traitements et d'un vaccin. En dehors des protocoles déjà lancés, notamment au niveau européen, il est primordial d'analyser toutes les études faites sur le sujet. Le référent de cette étude sur l'inégalité génétique, le cancérologue et pharmacologue Gérard Milano est prêt à présenter son étude. Elle lui demande d'organiser une rencontre avec ce dernier, afin qu'il puisse présenter son étude. Celle-ci offre en effet des perspectives nouvelles face au virus et pourrait permettre d'inclure de nouveaux indicateurs afin de l'appréhender de manière plus précise. Elle souhaite connaître sa position sur le sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Marine Brenier](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32007

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er septembre 2020](#), page 5719

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)